

SPECIAL - PIERRY -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'EDITO DU MAIRE *Pages 2-3*

REOUVERTURE COURTS
DE TENNIS *Pages 4-5*

FLEURISSEMENT DU
VILLAGE *Pages 6-7*

CONCOURS MAISONS
FLEURIES *Page 7*

SCOLAIRE ET
PERISCOLAIRE *Pages 8-14*

SPECTACLE DE RUES *Page 15*

CHÂTEAU DE PIERRY *Page 16*

VIGN'ART *Page 17*

TRAVAUX *Page 18*

CIMETIÈRE *Page 19*

AGGLO - VIE PRATIQUE *Pages 20-23*

INFOS PRATIQUES *Pages 24-26*

EXPRESSION
DE L'OPPOSITION *Page 27*

ETAT CIVIL
NUMEROS UTILES *Page 28*



Passer un bel été !



L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

Après tant de jours de pluie et de froid, l'été s'est enfin installé à Pierry et c'est l'occasion de partager ensemble quelques pages de notre bulletin de juillet.

C'est toujours avec un immense plaisir que je reviens vers vous pour vous souhaiter d'agréables vacances et vous donner les dernières actualités de la vie municipale, toujours marquée par la crise sanitaire et les contraintes liées à la Covid19.

Nous avons pu assurer nos missions d'accueil des enfants dans de bonnes conditions et maintenir l'activité de la commune et nous mettons tout en œuvre pour que la vie municipale puisse reprendre un cours normal. Certes, les gestes « barrière » sont une contrainte mais ils doivent être maintenus dans tout notre quotidien. S'agissant de la vaccination, chacun doit prendre ses responsabilités et les assumer pleinement.

Nous avons connu une période de grands travaux avec la poursuite du chantier mené par l'Agglo sur la rue Jean Jaurès pour la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement. L'entreprise a mis tout en œuvre pour mener à bien ces travaux dans des conditions climatiques difficiles et nous adressons toutes nos excuses aux riverains qui ont dû conjuguer avec les restrictions d'accès, la poussière et la boue. La SADE aurait pu invoquer les intempéries pour suspendre le chantier mais ce ne fut pas le cas ; un grand merci à cette entreprise.

Les travaux de voirie ont repris le 21 juillet et nous devrions connaître une fin de chantier au cours du quatrième trimestre. C'est peut-être un délai trop long pour certains mais les travaux à réaliser sont importants.

Beaucoup de nuisances passées et encore à venir pour les riverains mais nous aurons ainsi pu refaire intégralement la rue, réseaux et chaussée. Nous allons aussi réaménager la sortie du parking en face l'école maternelle pour faciliter l'accès et améliorer l'esthétique en cœur de village. Il sera nécessaire d'en faire de même pour le portail situé rue Cazotte dans les futurs projets.

S'agissant des bâtiments, les difficultés d'approvisionnement en matières premières nous ont amené à différer d'un an les travaux de changement des fenêtres de l'école maternelle ainsi que la rénovation de la cage d'escalier et les deux classes à l'étage de l'élémentaire. Ces travaux ne peuvent se dérouler que pendant les vacances d'été et nous ne pouvions avoir la garantie d'un travail achevé pour la rentrée scolaire.

Au lieu et place, nous avons engagé une opération de démoussage des toitures et traitement des supports des bâtiments communaux, en commençant par l'école élémentaire.

Il en sera fait de même pour l'église avec des reprises de couverture.

Nous travaillons également sur l'aménagement des entrées de village, carrefours et autres sites pouvant être végétalisés ou rénovés. Ce projet comportera plusieurs volets et sera conduit sur plusieurs années, au rythme des saisons et aussi en fonction de l'état d'avancement du dossier d'aménagement du Cellier Oudart et de son jardin, de l'espace autour des tennis et du jardin de l'Hors du Rû.

Chaque lieu pouvant être aménagé et embelli sera un atout pour la qualité de vie dans notre village. Ces efforts sont aussi l'affaire de tous avec le respect des lieux et la propreté de l'espace public, respect également des autres personnes en évitant les nuisances sonores intempestives.

En cas de non-respect de ces prescriptions, les forces de l'ordre doivent être saisies et l'infraction relevée.

S'agissant du sport, après la relance de l'activité tennis à travers une gestion municipale directe par la Mairie, c'est le stade municipal qui va se voir réaménagé. Le terrain de football va être mis aux normes par un agrandissement de la surface de jeu et complètement repensé avec un arrosage intégré. Ces travaux étaient attendus par le club, les joueurs et les jeunes de nos équipes qui disposeront ainsi d'un équipement sportif de haut niveau.

Le stade sera non accessible pendant cette période et les joueurs pourront reprendre leurs activités le 22 mai 2022.

Le tennis est ouvert gratuitement aux Pierrytiers (à lire dans les pages suivantes) ; les écoles pourront aussi profiter de l'équipement avec l'assistance d'un moniteur. L'accès aux courts sera aménagé pour assurer confort et sécurité aux utilisateurs.

Nous espérons ainsi permettre une reprise de la vie associative, sportive et culturelle au cœur de notre village car il est nécessaire de relancer les activités. C'est dans cette optique que le 17 juillet nous avons pu assister au spectacle des « Presques Siamois », entre la Mairie et les commerces, et prolonger ce moment de divertissement en terrasse, sous un soleil radieux qui s'était invité après tant de jours de pluie. Petits et grands étaient ravis.

Pour les plus jeunes, « l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement » a ouvert ses portes depuis le mercredi 7 juillet, ponctué par une sortie chaque semaine. L'occasion de se retrouver avec ses camarades de l'école qui a fermé ses portes pour des vacances tant attendues. Très grandes vacances pour la Maîtresse des plus petits car Madame Françoise Renault a connu sa dernière fin d'année scolaire pour prendre une retraite bien méritée.

Je voudrais, en mon nom personnel et au nom de la commune, lui témoigner toute ma gratitude et lui redire combien son investissement pour nos enfants a été apprécié. Elle a assuré également la direction de l'école maternelle à plusieurs reprises, le poste n'étant pas pourvu.

Soucieux de la qualité d'accueil des enfants, nous avons installé de nouvelles tables pour la cour de l'école maternelle et au Chai pour le périscolaire. Cette panoplie colorée vient compléter les « pommiers » informatifs de ces deux sites.



Pour l'élémentaire, c'est le parc informatique de notre école numérique qui sera changé pendant l'été afin d'entamer cette nouvelle année scolaire avec entrain.

Voici, en quelques lignes, décrite l'actualité de notre commune.

Les élus assurent les permanences, y compris pendant l'été.

En vous souhaitant de très bonnes vacances avec l'été enfin arrivé, je vous invite à découvrir les pages de notre bulletin de juillet.

Bien cordialement

Éric PLASSON
Maire de Pierry

RÉOUVERTURE DES COURTS DE TENNIS

Dans sa séance du 11 mai dernier, le conseil municipal a validé le règlement d'utilisation des courts de tennis proposé par la commission jeunesse et sports.

Les grandes lignes de l'occupation des courts reposent sur la gratuité faite aux Pierrytiers avec une inscription obligatoire en Mairie de Pierry.

Les beaux jours arrivent alors n'oubliez pas de vous inscrire si cela n'est pas encore fait.

Dans ce domaine, la Commune souhaite développer et promouvoir la pratique du tennis, à la fois en milieu scolaire et en milieu périscolaire. C'est dans ce sens que nous travaillons actuellement à la mise en place d'un partenariat avec l'Association de l'ASPTT pour la rentrée 2021 afin que les enfants de Pierry bénéficient d'un apprentissage de qualité.

Bruno VERPRAET



REGLEMENT INTERIEUR D'UTILISATION
DES TENNIS MUNICIPAUX DE PIERRY**SOMMAIRE**

- 1°) FONCTIONNEMENT
- 2°) RESERVATION D'UN COURT
- 3°) DISCIPLINE ET SECURITE

1°) FONCTIONNEMENT

Les courts de tennis de la commune de Pierry peuvent être utilisés dans les conditions suivantes :

- L'accès aux courts de tennis est réservé aux habitants de Pierry avec des invités.
- L'utilisation des courts de tennis de la commune par les particuliers donne lieu à une procédure d'inscription obligatoire en Mairie.
 - Copie de la carte d'identité
 - Avoir 18 ans minimum
 - Compléter, dater et signer la fiche de renseignements
 - Copie d'assurance responsabilité civil
- La mise à disposition est gratuite après avoir exécuté les modalités d'inscriptions.
- Quatre personnes au maximum seront autorisées à utiliser un court, dont obligatoirement le détenteur de l'inscription.
- Il est formellement interdit d'utiliser les courts de tennis pour y dispenser des cours particuliers ou collectifs à titre onéreux autres que ceux éventuellement proposés par la commune de Pierry.
- Les horaires d'ouverture des terrains de tennis sont fixés comme suit : 8h00 – 22h00.

2°) RESERVATION D'UN COURT

- Un tableau de réservation sera affiché à l'entrée des courts.
- Des plannings y seront régulièrement déposés. L'utilisation des courts ne sera possible qu'avec une réservation préalable.
- Chaque joueur pourra s'inscrire selon deux zones de réservation
 - zone bleue de 8h00 à 18h00 la semaine
 - zone rouge de 18h00 à 22h00 la semaine et de 8h00 à 22h00 le week-end
- Il sera possible de réserver 2 heures en zone bleue et 1 heure en zone rouge.
- Chaque joueur ne pourra s'inscrire sur les plannings que pour un créneau horaire, en zone bleue ou rouge.
- Une fois le temps de jeu réservé écoulé, une autre réservation sera possible.

3°) DISCIPLINE ET SECURITE

- Les joueurs devront obligatoirement être munis de chaussures de sports sur les courts.
- Les courts doivent être maintenus en parfait état de propreté.
- Les joueurs sont tenus de signaler à l'accueil de la mairie de Pierry tout incident survenu au cours du créneau réservé.
- Les joueurs sont responsables de la fermeture des portes d'accès.
- Il est interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées sur les courts.
- Il est interdit de pratiquer une autre activité que le tennis.
- En aucun cas, la commune de Pierry ne pourra être tenue pour responsable en cas de blessure ou d'accident survenu sur les courts.
- Les membres du conseil municipal ont vocation à pénétrer sur le court pour régler tout litige en suspens.

Le règlement intérieur est porté à la connaissance des utilisateurs à l'inscription et par voie d'affichage à l'entrée des courts. Chaque utilisateur devra en avoir pris connaissance avant d'utiliser les courts.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Comme je l'écrivais dans le précédent bulletin, un groupe de Pierrytiers et de Pierrytières voulant participer à la vie de la commune s'est constitué afin d'aider à son fleurissement.

Après l'opération préparation des suspensions, c'est un groupe d'une dizaine de bénévoles accompagnés de deux employés municipaux qui, le jeudi 20 mai, a assuré la plantation de fleurs dans les différents bacs et jardinières : aux entrées du village, sur la rambarde des ponts, au Cellier et sur le mur du tennis.

Et, heureux de se retrouver dans une bonne ambiance et de pouvoir mettre en valeur notre village, quelques-uns se sont retrouvés le 1er juin.



Certains ont alors fleuri le rond-point à l'entrée de la rue Jules Lobet mais également les entrées du cimetière et revu les bacs plantés en mai pendant que d'autres peignaient la rambarde du pont en bas de la rue Pasteur afin que les trois derniers bacs puissent être refixés.

Un grand merci à eux tous !



Depuis, nous avons recruté une personne en intérim et jeudi 10 juin, l'équipe menée par Gérard Triboy a pu installer 132 suspensions fleuries aux lampadaires du village.

Pendant ce temps, les deux animatrices qui encadrent les enfants en périscolaire, le mercredi et pendant les vacances taillaient les haies et désherbaient une partie du Parc de l'Hors du Rû.

Alors, un grand merci à tous les bénévoles sans qui nous aurions eu beaucoup de mal à embellir notre village et à tous ceux qui ont œuvré pour que Pierry soit une commune accueillante.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Vous aussi, vous pouvez apporter votre touche à l'embellissement du village en fleurissant votre maison : Je vous rappelle que la commune a prévu de remettre en place le Concours des Maisons Fleuries, sans inscription préalable. Un jury a fait le tour du village en juillet puis repassera en septembre afin d'établir son choix parmi les fleurissements de vos maisons et jardins visibles de la rue.

Et si vous avez envie de vous impliquer un peu plus, vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles en vous faisant connaître au secrétariat de mairie au 03 26 54 03 15 ou tout simplement en arrachant quelques mauvaises herbes que les employés municipaux n'auront pas vues ou n'auront pas pu enlever à temps...

L'embellissement de notre village profite à tous ses habitants mais est l'affaire de tous également.

Françoise SOL



MERCREDIS RÉCRÉATIFS

PRÉPARATION POUR LES OLYMPIADES ÉCOURTÉE...



Au cours du mois de mars 2021, le thème des Mercredis Récréatifs était « Le Sport ». Comme nous l'avions évoqué dans le dernier bulletin municipal, de nouveaux jeux d'extérieur ont été acquis par la municipalité pour permettre aux enfants de découvrir des animations sportives et d'adresse diversifiées. Les enfants ont également fabriqué leurs propres activités.

Malheureusement, les mesures gouvernementales du 31 mars ont entraîné la suspension de l'accueil au périscolaire et aux Mercredis Récréatifs. La période a donc été écourtée. Les jeunes sportifs ont pu profiter des activités au programme seulement les mercredis 10, 17 et 24 mars.

Ces jeux (badminton, pétanque, croquet, quilles, cerceaux, bilboquet,...) ont contribué au développement de l'esprit de groupe, la dextérité et l'adresse des enfants.



ÉVEIL À LA NATURE...

Après les vacances de printemps, les Mercredis Récréatifs ont été consacrés à la découverte de la Nature. Cette dernière période a permis aux enfants de se familiariser avec leur environnement et d'apprendre à agir pour le protéger. Les enfants ont également été sensibilisés à l'adoption d'une attitude citoyenne envers notre écosystème grâce à une approche scientifique ludique.

La diversité de ce thème a sollicité la curiosité des enfants et a été riche en apprentissages : les animaux, les insectes, les oiseaux, les végétaux, le jardinage,...





DES ARTISTES INSPIRÉS PAR LA NATURE !

Les bénévoles de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) nous ont accordé de leur temps afin de partager leur savoir à travers des jeux au jardin de l'Hors du Rû. Plusieurs activités ont été proposées : une chasse aux trésors, un colin-maillard nature pour les plus grands, la création d'œuvres d'art naturelles (nommées « Land Art »). Pour terminer la journée, les enfants ont assisté au « concert des oiseaux ».

Merci à Valérie, Joaquim et Régis - les bénévoles - pour ce moment fort apprécié par les enfants (et les animatrices !).



Au cours de cette période, les enfants se sont essayés au jardinage avec l'équipe d'animation. Avant toute plantation, les enfants ont participé au désherbage manuel du carré potager (situé derrière l'école élémentaire). Il y avait de quoi faire ! Cela n'a pas été si facile, mais toutes ces petites mains ont été bien efficaces et le résultat du désherbage a permis de réaliser la plantation de radis, tomates, sauge, salades, persil,...



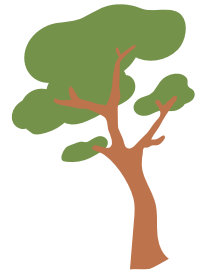
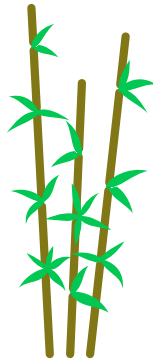
Deux jardinières ont aussi été positionnées au « Chai », dans lesquelles des semis de capucine, œillets, radis et carottes ont été réalisés par les petits et les grands.



ESCAPADE EN NATURE !



Pour repérer différentes variétés d'arbres, d'arbustes et de fleurs, un rallye-photo a été organisé dans l'espace extérieur de la structure. Mi-juin, tous les enfants ont gambadé dans le village et le vignoble de Pierry. Ils ont pu observer la nature : les arbres, les fleurs, le raisin en pleine fleur, et même un nid aux abords des écoles.



MERCREDIS RÉCRÉATIFS



Entre deux séances de jardinage ou sorties nature, les enfants n'ont pas oublié de préparer un présent floral pour fêter les mamans et les papas.



Pour clôturer cette période, le mercredi 30 juin, les enfants ont tous dégusté pour le goûter, des fruits et légumes (certains provenant de leur jardin). En fin de journée, les familles ont été conviées pour une visite du carré potager. Les enfants ont partagé leur expérience du jardinage et les parents ont découvert le fruit de leur travail.



À LA RENTRÉE

DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE JUSQU'AU MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

Pour les Mercredis Récréatifs de la rentrée 2021, l'équipe d'animation poursuivra la sensibilisation des enfants à leur environnement en proposant des activités en lien avec sa préservation autour des thèmes suivants : l'eau, les animaux en voie d'extinction, les déchets,...

Cette sensibilisation aux enjeux environnementaux a pour objectif de développer le sens civique et, en particulier, les valeurs éco-citoyennes des enfants.

Plusieurs partenaires viendront compléter les activités proposées par nos soins. Citons, par exemple, des interventions mises en place par Épernay Agglo Champagne pour le tri des déchets/le recyclage, le gaspillage alimentaire/le compostage, et la pollution aquatique.

Les activités sont adaptées aux différents groupes d'âge des enfants.

Les inscriptions aux Mercredis Récréatifs s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période (de vacances scolaires à vacances scolaires), soit de façon ponctuelle.

Lydie TEIXEIRA - Directrice Périscolaire-ALSH
Blandine VIÉ-FORBOTEUX - Adjointe au Maire



Pour tous renseignements, contacter Madame TEIXEIRA
Directrice Périscolaire-ALSH au 06.83.15.22.78
ou par mail periscolairepierry51@gmail.com
ou le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.



AU COEUR DE NOS ÉCOLES

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE...

Même si la météo de ces derniers jours n'a pas été clémentine, le temps des vacances d'été est venu. Cette année scolaire a encore été impactée par la crise sanitaire : fermeture des écoles pour cause de confinement, annulation des spectacles et des voyages pédagogiques.

Avant le clap de fin de cette année scolaire, la Municipalité a voulu maintenir son engagement et son soutien permanents aux écoles.

Pour se faire, la participation financière au spectacle prévu pour Noël pour les enfants de l'école maternelle a été reportée pour celui de juin. Deux représentations (une pour chaque classe, conformément aux recommandations sanitaires) d'un spectacle de marionnettes « *Enfin la petite Poule Rousse en deux fins* » ont été proposées par la compagnie, et organisées le 1er juin par l'équipe enseignante, Mme RENAULT et Mme BERRIOT. Les enfants ont été enchantés par le marionnettiste-chanteur-danseur. Il a su les emmener avec lui dans son monde et dans son histoire. Ce moment a été très apprécié par tous : petits et grands ! (Lire par ailleurs l'article de Mme Renault)



Un autre moment fort a été vécu le 22 juin par les élèves de la classe de M. FARGET (classe de CM2)...

Le séjour "classe de neige" a été annulé en raison des préconisations sanitaires. Toutefois, l'équipe municipale souhaitait offrir un moment privilégié à ces élèves. Ce séjour a été remplacé par l'offre à chaque enfant de 4 billets adultes (1 jour/2 parcs) pour découvrir ou redécouvrir un célèbre parc parisien. Les enfants n'ont pas pu avoir la joie de partir à la montagne, ils auront le plaisir de profiter de diverses attractions comme les montagnes russes !

La remise des cadeaux a été effectuée par M. PLASSON (maire), Mme VIÉ-FORBOTEUX (adjointe) et M. RICHARD (conseiller municipal membre de la commission scolaire), lors d'un moment convivial dans la salle des fêtes, avec la présence de Mme MARCHAND (directrice de l'école élémentaire) et M. FARGET (enseignant).

Les enfants ont laissé éclater leur joie et leur émotion à l'ouverture des paquets. Souhaitons-leur de partager un beau moment en famille ou entre amis... avant l'entrée au collège !



... ET FIN D'ANNÉES SCOLAIRES...

Cette fin d'année scolaire voit aussi sonner la fin de plusieurs années d'enseignement pour Mme Françoise RENAULT, directrice et enseignante à l'école maternelle.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a été honorée par les enfants et ses collègues lors de sa dernière journée.

Sa collègue enseignante, Mme Marie BERRIOT, avec l'aide des ATSEM (Mme Fanny COUSIN et Mme Sylvie COLLINET), lui a préparé une belle surprise.

Mme BERRIOT a sollicité les parents des enfants pour répéter une chanson spécialement écrite pour fêter Mme RENAULT. Le matin du dernier jour, tous les enfants ont repris en chœur le chant.

La fin de journée a été aussi toute particulière : Mme RENAULT a reçu de nombreux témoignages de parents, de ses élèves et d'anciens élèves.

Nous souhaitons à Mme RENAULT de très belles « grandes grandes vacances ».

Soulignons également, l'engagement de l'ensemble des équipes pédagogiques qui œuvrent pour le bien de nos enfants.

Merci !



À la rentrée, les enfants bénéficieront de nouveaux équipements disposés à l'école et au « Chai ». Des tables et des bancs colorés ont été acquis et installés dans la cour de la maternelle. Au périscolaire, les enfants pourront profiter de l'extérieur pour prendre leur goûter. Des tables avec bancs ont été mises en place dans le jardin du « Chai ».

Avant ce rendez-vous de septembre, souhaitons un bel été aux enseignants, aux agents des écoles, à l'équipe d'animation, ainsi qu'à tous les enfants et leur famille.

Blandine VIÉ-FORBOTEUX – Adjointe au Maire

SPECTACLE DE MARIONNETTES EN MATERNELLE

Le 1er juin, les enfants ont pu assister à un spectacle de marionnettes « *Enfin la petite poule rousse en deux fins* » de la Compagnie Billenbois.

La Mairie a offert ce spectacle pour remplacer celui de Noël annulé à cause des consignes en vigueur en décembre 2020.

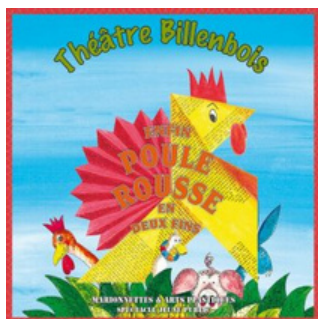
Mme BERRIOT et Mme RENAULT ont dû répondre en « urgence » à la date et surtout aux horaires proposés par la Compagnie.

Le spectacle s'est déroulé en deux représentations, à 14h15 pour les GS-MS et à 15h30, au lever de la sieste des Petits avec les Moyens pour ne pas brasser les deux classes. Les élèves étaient impatients de voir le spectacle et ils en parlent encore.



La classe des GS-MS a donné ses impressions :

- Il y a la poule rousse, le canard, le cochon et le lapin.
- Ils n'ont pas voulu aider la poule rousse.
- La poule rousse ne veut pas partager le pain avec ses amis.
- A la fin, elle veut bien partager le pain.
- Le monsieur a cherché le colis de la petite poule rousse avec la machine pour couper le blé.
- Les prénoms des animaux riment avec leurs noms : Léon le cochon, Valentin le lapin, Oscar le canard.
- Renard s'est caché derrière le buisson.
- Le canard et le lapin ont fait peur au renard.
- Le cochon a sauté sur le renard.
- C'était drôle.
- J'ai eu peur avec les confettis.



Le marionnettiste, chanteur et danseur, a été brillant et a amené avec lui dans son histoire de Petite Poule Rousse les enfants mais également les adultes.

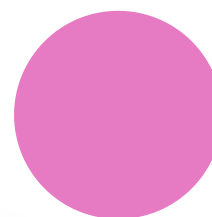
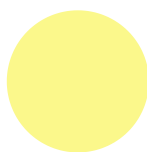
Le texte était très littéraire mais compréhensible par les enfants. Le comédien articulait bien, les marionnettes étaient très drôles : Oscar le Canard, Léon le Cochon, Valentin le Lapin et bien sûr, la si jolie Petite Poule Rousse.

Ce fut un très joli moment et une grande première pour le groupe des Petits qui participait à un spectacle pour la première fois.

Françoise RENAULT



COMPAGNIE LES PRESQUES SIAMOISES



Samedi 17 juillet, sous le soleil revenu pour l'occasion, les Pierrytiers ont pu assister au spectacle de rues des « Presque Siamoises » offert par la municipalité.

Elles sont toutes pleines de manies, de souvenirs, d'attentes et voici leur programme : Corps à corps, pied à pied, main à main, tête à tête, contentes pas contentes, emmêlées, piétinées, enfermées...

Les tentatives s'enchaînent sur une remorque qui leur sert de scène au milieu de 130 à 150 spectateurs.

Ces deux artistes désarticulées ont fait découvrir à leur public leur panoplie de bizarreries contorsionnées et burlesques et tous, petits et grands ont beaucoup apprécié.





LE CHÂTEAU DE PIERRY

La notoriété du village de Pierry (au sud d'Épernay capitale Cœur de Champagne) remonte à la fin du XVII^{ème} quand le moine cellérier bénédictin Frère Jean Oudart (1654-1742), disciple contemporain du célèbre Prieur de l'Abbaye d'Hautvillers Dom Pérignon (1638-1715), participe aux travaux d'élaboration du champagne effervescent.

Dans les années 1730, Claude Antoine de Choiseul Beaupré, 24^{ème} Evêque Comte de Châlons-en-Champagne, Pair de France y construit sur un terrain de 48 arpents d'un seul tenant, vierge de toute construction, une résidence à vocation viti-vinicole, (avec pressoirs, celliers et caves) « pour y avoir en priorité "du bon vin de Pierry travaillé selon la méthode du Frère Jean Oudart" ». Mgr de Choiseul réalisera cette "petite" résidence de campagne personnelle (25 pièces, plus de 1000 m² habitables, 3000 m² de dépendances et 25 arpents de bonnes vignes) et la gardera jusqu'à sa mort en 1763.

La route actuelle coupera la propriété en deux vers 1760, séparant le vignoble des chais et du Château. Sous Napoléon 1^{er}, Monsieur de Maupas, oncle du fameux Préfet de Police de Napoléon III, y fera de fréquents séjours.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la propriété sera morcelée et la famille d'Arragon en deviendra le principal propriétaire (Mademoiselle d'Arragon épousera William Deutz, fondateur de cette Grande Marque de Champagne). La famille Gobillard, (dont l'aïeul Jean-Baptiste Gobillard fut le premier Maître Vigneron de Monseigneur de Choiseul), deviendra propriétaire d'une partie des dépendances en 1858 et Jean-Paul Gobillard rétablira l'unité originelle de cette belle demeure dans les années 1970, en restaurant son identité originelle d'exploitation viti-vinicole.

Cette ravissante Gentilhommière compte parmi les atouts de l'œnotourisme en Champagne.

Christophe DAZY

Nous accordons une pensée émue à l'intention de M. Jean Paul Gobillard propriétaire des lieux et récemment disparu.



Venez vivre une nouvelle expérience pour la deuxième édition du Festival d'Art Contemporain et de Land Art en Champagne. Découvrez de nouvelles œuvres artistiques réparties dans tout le vignoble champenois.

Pour cette année, notre village a été choisi pour accueillir l'une de ces œuvres.

Description du site

"Nids de raisin" réalisé par Marie-Louise J.A. van den Akker (Néerlandaise), La Cellette, Creuse - Artiste peintre

L'installation se compose de 9 nids de raisin posés sur l'herbe à côté du vignoble. Chaque nid est composé des deux quarts d'un tronc d'arbre et revêtu d'une feuille de cuivre. Le reflet de lumière sur les surfaces de cuivre change selon le moment de la journée. L'artiste souhaite attirer l'attention sur le rôle du soleil qui fait mûrir les raisins. Les nids attrapent la lumière et brillent dans des tonalités chaudes. Ils ressemblent à des boîtes de trésor, mais le trésor n'est plus là. Le raisin est déjà cueilli, il est peut-être mis dans un fût ? A nous de l'imaginer.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à visiter leur site www.vignart.fr





TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX ET DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE



PRESENTATION DU PROJET : RUE JEAN JAURÈS

La commune de Pierry a programmé en 2021, les travaux de réfection de la chaussée rue Jean Jaurès.

Préalablement, la Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, doit procéder à des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'accompagnement de voirie.

L'entreprise SADE réalise les travaux pour un montant total de 858 833,10 € TTC

INVENTAIRE DES CANALISATIONS EXISTANTES

EAUX USEES

Date de la construction de la canalisation
1973

Type de réseau: Eaux Unitaires

Fonction du réseau: Collecte gravitaire

Diamètre de la conduite: DN 300 mm

Linéaire de la rue: 380 ml

Type de matériaux: Béton

Types d'anomalie: Corrosion, infiltrations,
anneaux d'étanchéité rompus

Nombre de parcelles concernées: 35

EAUX PLUVIALES

Date de la construction de la canalisation
1973

Nombre d'avaloirs: 12

EAU POTABLE

Date de la construction de la canalisation
1934

Fonction du réseau: Distribution

Diamètre de la conduite: DN 60 mm

Linéaire de la rue: 380 ml

Type de matériaux: Fonte grise

Types d'anomalie: Casses, fuites ...

Nombre de parcelles concernées: 35

TRAVAUX

EAUX USEES

Travaux de renouvellement et de
renforcement des réseaux

d'assainissement + travaux
d'accompagnement de voirie

Contraintes techniques - Travaux
d'ouverture -

Type de réseau: Eaux Unitaires

Diamètre de la conduite et linéaire:

DN 500 mm pour 385 ml ; DN 300mm pour
40 ml ; DN 200mm pour 5 ml

Nombre de parcelles concernées 35

EAUX PLUVIALES

Travaux de création d'un réseau pseudo-
séparatif - les avaloirs sont déconnectés
du réseau d'eaux unitaires

Nombre d'avaloirs: 20

Linéaire de la rue: 177 ml

EAU POTABLE

Travaux de renouvellement et de
renforcement de la conduite d'eau potable

Fonction du réseau: Distribution

Diamètre de la conduite:

DN 150 mm rue Jean Jaurès

DN: 80 mm rue Cazotte

Linéaire de la rue 380 ml

Nombre de parcelles concernées: 35

Gérard TRIBOY

RÉNOVATION DU CIMETIÈRE

Comme certains ont pu le constater, la création du nouvel espace cinéraire a débuté. Cet espace est un site destiné à l'accueil des cendres des défunts dont le corps a donné lieu à crémation.

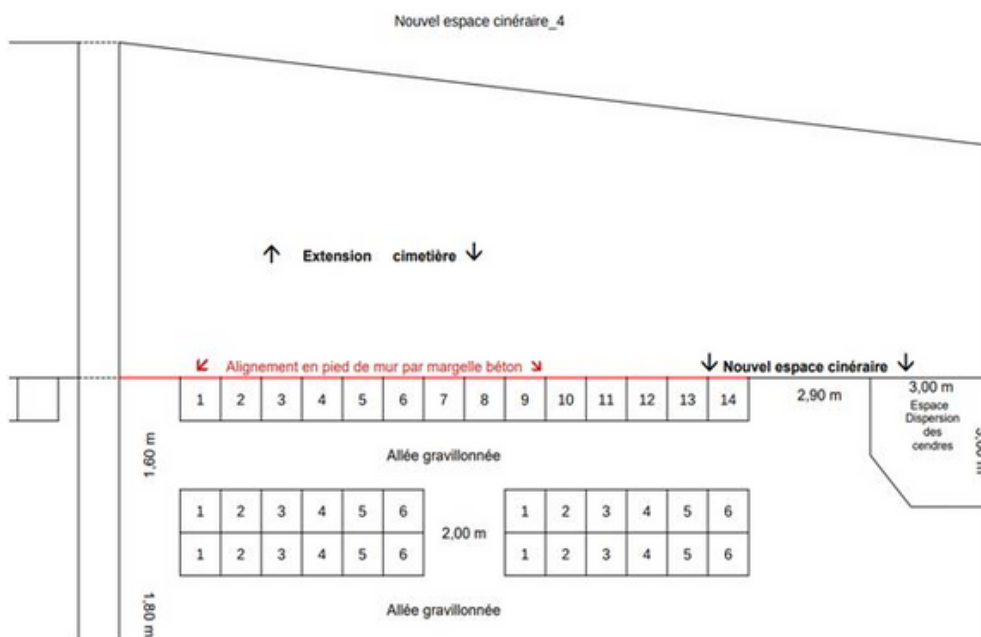
Il est composé :

- d'espaces concédés pour l'inhumation des urnes
- d'un espace aménagé pour la dispersion des cendres : « Jardin du Souvenir ».

Dans un premier temps, l'entreprise a mis en place 5 cavurnes pouvant recevoir jusqu'à 4 urnes cinéraires puis elle en installera, dans un second temps, 33 autres.

Avant la fin de l'année un nouvel espace de dispersion des cendres sera créé avec pose d'un puits de dispersion en granit Magnolia rouge/orangé et Hellébore noir. Il sera aussi installé une stèle « Jardin du Souvenir » et un banc en granit permettant aux familles de se recueillir.

Francine LEBERT



Maison de l'habitat Epernay

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ou obtenir des aides financières ? Vous recherchez des entreprises qualifiées pour vos travaux de rénovation ? La Maison de l'Habitat peut vous accompagner dans la rénovation de votre logement.

- **Objectif N°1**

Accompagner les particuliers qui souhaitent passer à l'acte et rénover leur logement

- **Objectif N°2**

Informier sur les économies d'énergie et la rénovation énergétique

- **Objectif N°3**

Sensibiliser le grand public aux enjeux de la rénovation énergétique et plus largement du développement durable

Un réseau de professionnels

La Maison de l'Habitat vous met en contact avec les professionnels et les institutions compétentes pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet de rénovation. La structure anime un réseau de partenaires institutionnels et techniques, qui apportent leur savoir-faire et leur expertise pour accompagner les professionnels et les particuliers dans le suivi des travaux.

Un Espace Info Energie

La Maison de l'Habitat propose également les services de l'Espace Info Energie, initié par l'ADEME, et vous apporte ses conseils en matière d'économies d'énergie et de lutte contre le changement climatique, grâce aux animations proposées par un Conseiller Info Energie.

Située au 2 rue du Colonel Servagnat à Epernay, elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Au vu des conditions sanitaires prise de rendez-vous nécessaire.

Coordonnées :

- contact@maison-habitat-epernay-fr
- 06.98.40.51.99

Facebook Maison de l'Habitat

Hôtel de Communauté
Place du 13e R.G. - BP 80526 - 51331 Epernay Cedex
Tél. 03 26 56 47 10, Fax : 03 26 56 47 85
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 et 13h45 - 17h00



Afin de soutenir les restaurants traditionnels du territoire, l'Agglo, les Vitrines d'Epernay et les Vitrines de Blancs-Coteaux ont créé l'opération solidaire « resto chèque ».

Ce nouveau dispositif a pour objectif de venir en aide aux restaurateurs afin de contribuer à la relance de leur activité.

L'opération durera jusqu'au jeudi 30 septembre 2021.

Ce chèque est valable du lundi midi au vendredi midi, pour un repas pris sur place.

Un « resto chèque », qu'est-ce que c'est ?

Un « resto chèque » acheté à 20 euros vous permet de dépenser 25 euros dans le restaurant partenaire de votre choix.

Durée de validité : jusqu'au 30 septembre 2021.

Dispositif réservé aux particuliers.

Où acheter ses « restos chèques » ?

- Vitrines d'Epernay - 3, place Bernard-Stasi à Epernay

03 26 54 37 15 / 06 31 93 28 93 - contact@lesvitrinesdepernay.fr

Du 10 au 25 juillet 2021, l'achat des "restos chèques" auprès des Vitrines sera possible uniquement lors des permanences suivantes :

- Mardi 20 juillet : de 10h à 12h
- Vendredi 23 juillet : de 10h à 12h

- Vous pouvez également réserver vos restos chèques, avec retrait dans les points « dépôts » ci-dessous :

- Auberge Champenoise - 68 rue des Prieurés à Moussy
- Relais de Pierry - 56 rue Jules Lobet à Pierry
- Les Vertus d'Aline - 15 rue Thiers à Vertus (Blancs-Coteaux)



AVEC L'APPLICATION IDVIZIT, VOYAGEZ LÉGER ET (RE)DÉCOUVREZ LES RICHESSES ET LES ATTRAITS DE LA CHAMPAGNE AUTREMENT

Depuis votre tablette ou votre smartphone, laissez-vous guider hors des sentiers battus et retrouvez une sélection de contenus et bons plans soigneusement sélectionnés pour vous.

IDVizit

Localisation, profil, centres d'intérêts, moment de la journée et même météo, rien n'est laissé au hasard.

Déjà présente dans la Marne, l'Aube et la Haute-Marne, cette application vous propose d'ores et déjà plus d'une centaine de circuits et une multitudes de lieux touristiques :

Des incontournables de la Route Touristique du Champagne, en passant par les grands sites de mémoire, la cité des sacres et les petites cités de caractère ou encore le spectacle Métamorph'eau'ses à Châlons-en-Champagne... de belles idées de balades qui vous attendent !

IDVizit

Véritable compagnon personnel de voyage, IDVizit vous propose des parcours de visites personnalisés, ludiques et interactifs à découvrir selon vos envies et à votre rythme.

Que vous soyez en famille ou en amoureux, à la recherche de sensations ou prêt pour un plongeon au coeur de l'histoire, IDVizit vous offrira vos meilleurs souvenirs !

TOURISME AUTOUR DE PIERRY

La Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, est compétente en matière de « promotion du tourisme » et ce, dans plusieurs thématiques :

- Le développement de l'itinérance (circuits pédestres, cyclotouristiques, équestres)
- La coordination d'un évènement majeur, autour de l'identité Champagne
- La promotion du territoire, auprès du grand public et des professionnels
- Les projets d'aménagement touristique et l'accompagnement des porteurs de projets

Les équipements communautaires

Epernay Agglo Champagne compte aujourd'hui 8 jardins communautaires qu'elle a pensés et aménagés, le plus ancien ayant été inauguré en 2004 :

- le Jardin Humide à Chouilly (2004)
- le Gué du Pré Salé à Plivot (2005)
- le Jardin de vignes à Cumières (2005)
- le Jardin de l'Hors du Ru à Pierry (2006)
- le Jardin de vignes à Chouilly (2009)
- le Jardin de vignes à Cramant (2011)
- le Parc Vix à Avize (2013)
- Le Jardin de vignes Clos Saint Vincent au Mesnil sur Oger (2021)



Les jardins de vignes, espaces muséographiques de plein air mettent en scène le terroir champenois sous tous ses aspects : la conduite de la vigne et les différents cépages à Chouilly, le paysage viticole depuis le belvédère panoramique de Cramant et les travaux de la vigne et du vin à travers des sculptures en acier le long de la Marne à Cumières.

Les haltes nature, elles, sont des lieux de promenade mettant en valeur la présence de l'eau et permettant de découvrir les végétaux et les animaux spécifiques aux milieux humides.

En parallèle de ces jardins communautaires, Epernay Agglo Champagne, du temps de la CCEPC, a maillé son territoire de circuits de randonnée permettant :

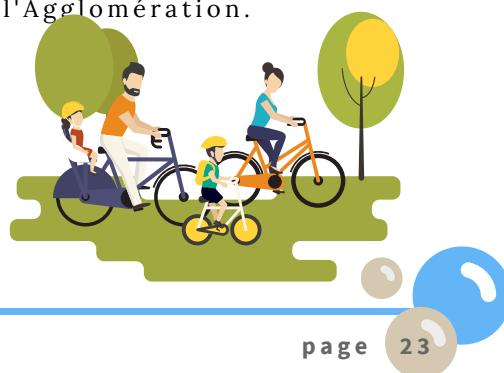
- d'admirer à pied, entre coteaux viticoles et plaine céréalière, les nombreuses vues panoramiques sur les villages
- ou de découvrir le Pays de Champagne au rythme d'une randonnée à vélo.

Des grappes de raisin peintes au sol, matérialisent plus de 65 km de circuits cyclotouristiques accessibles pour tous les niveaux. Les vélo fiches sont disponibles à l'Office du Tourisme d'Epernay et sur le site internet de l'Agglomération.

Circuits vélos et circuits pédestres autour d'Epernay
Sur le site de l'agglo www.epernay-agglo.fr

- onglet Missions
 - o Loisirs & tourisme

Les circuits de randonnée pédestre
Les itinéraires à vélo



NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur

<https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous**.

Nous voulons rappeler ici que ces permanences sont toujours actives.

Merci de votre participation

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry, les parents sont invités à contacter **le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15**.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le Périscolaire est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h. L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter :

Madame Lydie TEIXEIRA (Directrice Périscolaire-ALSH) au 06.83.15.22.78
ou par mail **periscolairepierry51@gmail.com**



Agence Postale Communale

Lundi au vendredi
de 9H00/12H15

Téléphone :
03 26 56 30 61



**La boîte aux lettres se
trouve rue Cazotte, à
côté du Chai.**

Levées du courrier:
12h du lundi au samedi

Heure Limite de dépôts
pour un départ le jour
même:


**Lettres et petits
objets
12H**


**Dépôts
Colissimo
12H**


**Dépôts
Chronopost
12H**

Passeport biométrique et carte nationale d'identité

A établir dans les
mairies équipées de
station
d'enregistrement des
données personnelles
(EPERNAY, Place
Bernard Stasi ou
BLANCS COTEAUX)

Urbanisme

Dossier à retirer auprès
du secrétariat de mairie

Élections

Inscriptions possibles
toute l'année sur
service-public.fr

Liste Plan Bleu

Les personnes de plus de
70 ans qui souhaitent être
appelées régulièrement en
période de canicule
peuvent se faire connaître
au secrétariat de mairie

au 03 26 54 03 15

Ouverture secrétariat Mairie

Du lundi au Vendredi
de 9h à 12H

au 03 26 54 03 15



LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Règles de stationnement : Depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont verbalisés par une amende à 135€. Liste des stationnements très gênants sur l'article R417-11 du Code de la route.

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse(liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>.

Propreté canine : Depuis le 1er juillet, quatre distributeurs de sacs pour permettre de ramasser la déjection de votre animal ont été installés cour Léon Bourgeois, rue Cazotte à proximité de la boîte aux lettres, sur le parking de la rue Pasteur et rue du Petit Meslier.

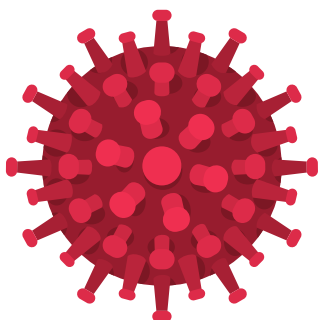
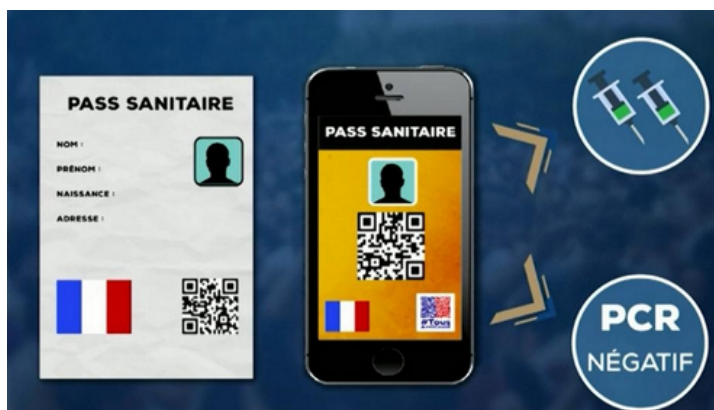


JE ME PROTÈGE, JE PROTÈGE LES AUTRES

Face à l'accélération de l'épidémie, nous devons mobiliser tous les outils à notre disposition. Casser les chaînes de transmission de la Covid-19 est plus que jamais indispensable.

Dans ce contexte, l'application TousAntiCovid, lancée par le Gouvernement le 22 octobre 2020, vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la Covid-19 et à accélérer leur prise en charge, en addition de l'action des médecins et de l'Assurance Maladie.

En cela, TousAntiCovid complète l'arsenal des mesures barrières déjà existantes face à la Covid-19. Son usage s'avère particulièrement utile dans des lieux où la concentration de personnes rend le respect de la distanciation sociale difficile à mettre en œuvre.



TousAntiCovid

permet également d'importer

- son certificat de test RT-PCR
- son certificat de vaccination

et sert donc de pass sanitaire

Depuis le 27 mai 2021, tous les bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie français peuvent obtenir leur attestation de vaccination certifiée, de façon autonome et sécurisée, depuis le téléservice développé par l'Assurance Maladie:

<https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

Pour télécharger leur attestation de vaccination certifiée, les utilisateurs peuvent accéder à ce téléservice sur ordinateur, tablette et smartphone.

La connexion se fait via FranceConnect, un dispositif qui permet à l'utilisateur de s'authentifier par l'intermédiaire de ses identifiants habituels de connexion à certains services publics en ligne comme son compte ameli par exemple.

Depuis le 25 juin 2021, les certificats de vaccination et de test sont disponibles au format européen.

Pour récupérer votre certificat de vaccination européen, allez sur le téléservice de l'Assurance maladie intitulé « Certificat Covid numérique UE »

Exceptionnellement nous n'avons pas de texte à faire paraître pour le présent bulletin municipal.

Les élus de la liste « Unis pour Pierry »

Alain GALLOIS – Eric LAVY – Jean-Louis RICHARD



Naissance

Valentin ERRET le 25 avril 2021



Décès

Jean-Paul GOBILLARD le 21 mai 2021

Yvette GALAND le 13 juin 2021



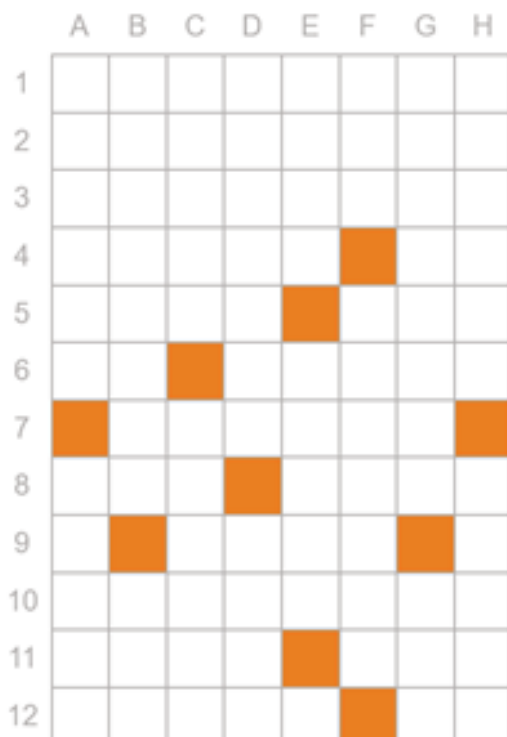
Mariage

Emmanuelle CRÉTÉ et Céline PACAUT le 03 juillet 2021

Jaouen CHAUFFERT et Gaëlle CAZELLY le 03 juillet 2021

Ahnevy SADADOU et Sylvie LAVAURE le 17 juillet 2021

Mots-Croisés de l'été



HORIZONTALEMENT	
1.	Qui ne passe pas inaperçu.
2.	Efficace.
3.	N'a qu'une voie pour se déplacer.
4.	Qui fait pâle figure. Note à l'unisson.
5.	Triolet ou Lunghini. Île vers Oléron (d').
6.	Axe du vent. Rangée d'osselets.
7.	Affluent de la Loire.
8.	Pour appeler sans se faire remarquer. Préfixe pour l'air.
9.	Avança une hypothèse.
10.	Panneau d'indication.
11.	Crédit bancaire. Argile pour des poteries.
12.	Nicher en altitude. Devant un verbe pronominal.
VERTICALEMENT	
A.	Moment où le jour décline. Classe avant les concours.
B.	Beaux papillons. Il sort après coup.
C.	Parties de serrures. Répéter le processus.
D.	Parfum de cuisinière. Une teigne dans les affaires.
E.	Son chef est sur le quai. Était en possession.
F.	Les grands ont fréquenté ses bancs. Décisions municipales.
G.	Se servir d'une machine. Cousins de l'unau.
H.	Reconnu non coupable. Cellule reproductrice.



15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
112 : Urgence européen
115 : Accueil sans abri
119 : Allo enfance maltraitée

3237 : Pharmacies de garde
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
03.26.56.96.60 Police d'Epernay

Réponses

Horizontalement : 1-Tapageur-2-Operante-3-Monorail-4-Blème-La-5-Elisa-Aix-6-EO-Tarse-7-Nievre-8-Pst-Aero-9-Emit-10-Ecritteau-11-Prêt-Sil-12-Airer-Se-Verticalement : A-Tombeé-Prepa-B-Appolons-Cri-C-Penes-Iterer-D-Aromate-Mite-E-Gare-Avait-F-ENA-Arretes-G-Utilliser-Ais-H-Relaxe-Ovule-

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ERIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association

Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530